

## **Pour la reconnaissance du droit d'usage de la terre par les paysans**

### **Intervention de Massa Koné, militant malien**

*J'ai été victime d'expulsion foncière il y a quelques années. Depuis, je milite jour et nuit, et je suis devenu un des responsables de l'Union\* qui lutte au Mali pour la convergence, la reconnaissance et la défense des droits des démunis victimes d'injustices, et parmi eux les paysans ... L'Union\* représente à ce jour le plus grand mouvement de lutte du pays, elle est membre du réseau international No Vox, les Sans Voix.*

Au Mali, 80% de la population est paysanne et même si le gouvernement refuse de la prendre en compte, l'agriculture paysanne représente 45% du PIB et nourrit à 65% le pays.

Aujourd'hui, la terre est à 85 % administrée par le droit coutumier via les chefs de terre et de village. Plus une famille est grande, plus elle a de terres. La surface correspond aux besoins et à la capacité de la famille à l'exploiter. La terre n'est pas un moyen de spéculation étant donné qu'il est impossible de la vendre ou de la louer. Dans un fonctionnement traditionnel, tout le monde a normalement accès à la terre. Son usage est collectif, partagé entre l'agriculteur qui la cultive pendant les 5 à 6 mois de la saison des pluies, l'éleveur qui vient ensuite avec son troupeau, manger les tiges et fumer le sol, et les femmes du village qui récoltent pendant la saison sèche les fruits des arbres, noix de karité ou autres.

Le droit coutumier est un droit ancestral qui perdure dans le temps mais qui n'est pas matérialisé. Il a été respecté par l'administration coloniale alors même qu'elle avait apporté et imposé son droit moderne et sa conception de la propriété privée. A l'indépendance, le régime communiste a banni la propriété privée et a mis en place une législation domaniale, qui, tout en reconnaissant le droit coutumier, a rendu l'État seul « propriétaire » du foncier. A l'époque, nos parents ont applaudi, parce qu'ils pensaient encore que l'État, c'était le peuple.

Mais en 68, le régime a été renversé. Et quand, dans les années 80, il y a eu les grandes sécheresses, le Mali s'est engouffré dans la politique capitaliste et néolibérale imposée par la Banque mondiale et le FMI à travers son programme d'ajustement structurel. Nous sommes alors devenus ultra-dépendants, les entreprises d'État ont été bradées et ça a été le début de la montée d'une « petite bourgeoisie » - dit le regretté Thomas Sankara.

Après les grèves et la révolution de 1991, la 3ème République a mis en place la décentralisation, avec la création des communes et le développement des territoires. De nouvelles lois sont apparues, favorisant l'entrepreneuriat. Les maires ont créé des agences immobilières avec l'instauration de titres fonciers. En s'octroyant ou vendant des titres fonciers, ils volaient la terre aux paysans, terre transformée en hypothèques auprès des banques afin que les nouveaux « petits bourgeois » puissent emprunter. En 2002, un décret donnant la possibilité aux maires d'expulser des paysans a même été voté pour ratifier le phénomène. Et ceci, malgré une loi toujours en vigueur qui reconnaît le droit coutumier. C'est dans ce contexte de contradictions terribles et d'urbanisation galopante que les « déguerpissements » ont commencé, en particulier en périphérie des villes.

Au Mali, il existe une zone immense de terres fertiles et irrigables dans le delta du Niger. Datant de la colonisation, le barrage de Markala permet d'irriguer 2 millions d'hectares. A l'indépendance, ces terres ont été nationalisées et l'Office du Niger a été créé, véritable « grenier à riz » du Mali.

Or, dans les années 2000, la Banque mondiale a envoyé des circulaires pour inciter les pays dits « en voie de développement » à mettre en valeur leurs terres et à en faire la publicité. Le Mali a sauté sur cette occasion pour mettre les terres de l'Office du Niger sur le marché international.

En signant des baux emphytéotiques auprès du gouvernement malien, et grâce en grande partie aux fonds de pensions des occidentaux, des gouvernements ou multinationales déguisés en opérateurs économiques investissent les terres du Mali pour mettre en place des cultures d'exportations : agro-carburant, blé, pommes de terre ...

Les conséquences pour les paysans sont catastrophiques. Parce que du jour au lendemain, les terres sont bornées et on vient dire aux paysans qu'ils n'ont plus accès à leurs champs. Des engins débarquent et commencent à aménager la zone, en détruisant les maisons et les villages qui gênent ... Et à part quelques rares cas, il n'y a ni relogement, ni dédommagement, ni rétribution de terres. Aujourd'hui, plus de 800 000 ha ont été sauvagement accaparés et volés aux paysan-ne-s.

Mais les paysans n'ont pas renoncé à leurs terres, car pour eux, la terre, c'est leur identité, leur vie et la survie de leurs enfants.

Mais faire face aux investisseurs, c'est aussi faire face aux forces de l'ordre. On a vécu les moments les plus durs de la lutte. Des hommes ont été battus à mort, des femmes ont avorté sous les coups des gendarmes et des centaines de paysans ont été emprisonnés. N'étant pas médiatisés, nous avons l'impression d'être isolés dans notre détresse. Nos premières actions ont été de saboter les machines, ça nous donnait l'impression d'agir concrètement et ça nous aidait à décharger notre colère, mais très vite, on a compris qu'il fallait qu'on s'organise pour se faire entendre et qu'on monte manifester au cœur de la capitale, parce que les décisions sont prises à Bamako. C'est à ce moment-là que les paysans

du rural se sont constitués en groupements et qu'ils ont convergé vers les associations de victimes d'expulsion des zones urbaines et périurbaines. Nous avons alors créé l'Union\* pour amplifier la lutte.

Nous avons organisé des forums pour connaître les problèmes de chacun, construit des revendications communes et organisé des grandes marches à Bamako pour montrer notre force et notre résistance. Le gouvernement a vite compris que nous avions la masse et qu'il fallait négocier avec nous. Sous la pression, ils ont mis en place une commission interministérielle spécifique au foncier et l'Union\* leur a soumis un mémorandum qui dresse l'inventaire de tous les litiges rencontrés. Plus tard, avec des associations de la société civile et des organisations paysannes, nous avons lancé la Convergence Malienne contre les Accaparements de Terre afin de peser plus fort encore. Fin 2011, avec les menaces qui s'accroissaient au nord, ne pouvant pas se permettre de laisser éclater une révolution issue des paysans, le gouvernement a commencé à régler certains de nos problèmes, ce qui a fait fuir des multinationales chinoises et sud africaines. Certaines ont même porté plainte contre l'État.

Gonflés d'espoir par ces victoires, nous sommes les derniers à avoir manifesté à Bamako avant le coup d'état de mars 2013. Ces événements sont venus bouleverser notre combat, mais quel que soit le gouvernement en place, la stratégie est la même et on continue de leur mettre la pression en créant un vrai rapport de force.

En mars 2014, nous avons organisé un Village Sans Terre à la Bourse du travail à Bamako. Après quelques jours de mobilisation, nous avons réussi à avoir un rendez-vous avec le Premier Ministre après l'avoir menacé d'aller occuper la Cité Ministérielle. Après d'amères négociations, le gouvernement a accepté de régler dix des plus gros litiges fonciers, et nous sommes actuellement en pleine résolution de ces cas.

Ces victoires nous aident à garder l'espoir mais tant que les injustices perdureront et que la justice ne soit pas totale, nous continuerons les mobilisations avec force et détermination.

Actuellement, au sein de l'Union\*, nous avons plus de 150 dossiers en justice. On a bien été obligés d'être confrontés aux tribunaux, comment faire autrement ? La lutte politique et stratégique s'accompagne forcément de la lutte juridique. Bien sûr, ça n'a pas été facile, surtout dans un milieu fortement traditionnel et majoritairement analphabète, où la tradition orale pèse fort. On s'est formés au droit sur le terrain de la lutte, il a fallu apprendre à ne plus avoir peur des « papiers », à les conserver et à les utiliser comme preuves. Apprendre aussi à démystifier l'appareil judiciaire. Obligés aussi de se défendre par nous-mêmes parce que nous n'avons pas les moyens de payer les services des avocats et juristes. Un avocat proche de notre cause nous aide bénévolement, mais aujourd'hui, il est submergé par nos demandes.

Les objectifs de l'Union\* sont de récupérer les terres accaparées, de se faire dédommager des préjudices subis, et de faire en sorte que nos terres soient immatriculées tout en continuant à être régies par le droit coutumier. Parce qu'on sait maintenant qu'il ne faut pas se laisser leurrer par le piège que constitue la propriété privée.

Grâce aux amis du No Vox et de la Confédération paysanne en France, j'ai entrepris des études de droit pour devenir moi-même juriste parce que nous devons être capables de nous défendre sur tous les fronts. Au sein de l'Union\*, nous souhaitons mettre en place un Comité d'Action Juridique comme celui d'Ardèche parce que son fonctionnement et l'esprit dans lequel il a été pensé correspond vraiment à nos besoins et à nos attentes. Nous ne pouvons pas laisser nos droits aux seules mains des universitaires qui ne connaissent pas nos réalités. Nous ne pouvons pas non plus cautionner le fait que les plus démunis d'entre nous deviennent victimes à cause de leur ignorance. Nous devons former les démunis à la lutte, les accompagner à revendiquer leurs droits et à en acquérir de nouveaux. Et pour cela, nous devons réveiller les consciences.

Massa Koné S.G chargé de relations extérieures d'UACDDDD  
Porte parole de no-vox Afrique  
Tel : (00223) 76 49 03  
Email : [kmassa26@gmail.com](mailto:kmassa26@gmail.com)  
Skype : kone.mass2

**\* Union des Associations et Coordinations d'associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis au Mali**